

SIPAC

COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2007

L'an deux mille sept,

Le 29 mars le comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire à la salle des fêtes de Gasville - Oisème, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. Coupeau, Heurtault, Durand, Malvos, Philippe, Dubus, Sabin, Popot, Catel, Paul-Loubière, Gilbert, Heron, Richard, Dejongue, Lochon, Leveillard, François, Goussard, Hasquenoph, Jamin, Thomas, Sagette, Gigou, Rousseau, Huet, Legue, Crochet, Coolen, Gautier, Jubert, Morizeau, Dassier, Collomb, Noto, Brulé, Buhot, Goimbault, Breteaux, Toutay, Servin, Lhermite-Couasse, Cornu, Boisot, Marneur, Fabre, Watson, Camuel, Ramond, Gauvin, Deprez, Beauvils, Blanchard, Lecuyer, Lebaille, Bellanger, Ribault, Deschamps, Mallet, Hessel, Marie, Loize, Teilleux, Jouachim, André, Gigon, Taillandier, Soulet, De Felcourt, Lucas Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mmes et MM. Durand, Biget-Ternon, Huger, Boutin, Egasse, Pommier, Drochon, Besnard, Marcetteau, Van der Stichele, Gazier, Rybarczyk, Gorges, Guéret, Chatel, Reschoeur, Talbot, Ferey, Verger

Assistaient également à la réunion : Mmes et MM. Belhomme, Prieur, Larcher, Gouyer, Taupin, Bouin (Eure et Loir Nature), Laurent (CCI), Poiret (CDC Val Drouette), Rocherieux (FDSEA), Desgouas (CDT), Rouzier (FFCT), Habert (FFCT), Bellanger (ADMR), Couturier (CDC Val de Voise), Duret (CDC Bois Gueslin), Poulet (CDOS), Rabaté (conseiller régional).

Avaient donné pouvoir : Mme Heraud Janine à M. Gérard Cornu.

M. François Catel a été élu secrétaire de séance.

t Compte administratif et compte de gestion 2006

Le Comité Syndical, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2006 qui se résume ainsi :

- La section de fonctionnement se clôture par un déficit de 158 359,68 euros au titre de l'année 2006, soit un résultat cumulé en section de fonctionnement de 263 691, 15 euros,
- La section d'investissement se clôture par un excédent de 6 640,03 euros au titre de l'année 2006, soit un résultat cumulé en section d'investissement de 26 024,90 euros.

Et en avoir délibéré (le président ne prend pas part au vote) :

- Approuve la présentation qui est faite,
- Constate les identités de valeurs avec celles du compte de gestion du receveur,
- Approuve le compte administratif,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

t Affectation du Résultat 2006

Monsieur Le Président rappelle aux membres du comité syndical qui a entendu et approuvé le compte administratif 2006, que ce compte présente en section de fonctionnement un excédent cumulé de 263 691,15 euros et en section d'investissement un excédent cumulé de 26 024,90 euros.

Le bureau syndical propose d'affecter la somme de 263 691,15 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de fonctionnement de l'exercice 2007 et la somme de 26 024,90 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins d'investissement de l'exercice 2007.

Le comité syndical ouit cet exposé et après en avoir délibéré (le président ne prend pas part au vote) décide :

- D'affecter la somme de 263 691,15 au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de l'exercice 2007,
- D'affecter la somme de 26 024,90 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins de l'exercice 2007.

t Budget Primitif 2007

Monsieur le Président présente aux membres du comité syndical le projet de budget 2007 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 522 717,30 euros pour la section de fonctionnement et à 35 205,90 euros en dépenses et recettes pour la section d'investissement.

Le Comité Syndical, après en avoir examiné le projet de budget article par article et en avoir délibéré à l'unanimité chapitre par chapitre :

- Décide d'adopter le budget primitif 2007
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

t Présentation de la phase 1 de l'étude circuits pédestres, équestres et cyclables

Le cabinet Altermodal, chargé de la réalisation de l'étude pour la mise en œuvre d'un schéma des circuits pédestres, équestres et cyclables, présente aux communes et aux communautés de communes la phase 1 de cette étude (rapport d'étape).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 22 heures 30

Le Président,

Les membres du comité syndical,